

FSU

83

ISSN 1282-6553

N°81

Fédération Syndicale Unitaire VAR

Réparer les vivants.



Une nouvelle période politique s'ouvre sur la base de recombinaisons diverses et les élections présidentielles ont montré comment la société française est aujourd'hui divisée, fracturée, en perte de repères. Le nouveau Président de la République a été élu à la fois avec des votes d'adhésion à son programme mais également des votes «utiles» au premier comme au second tour des élections présidentielles. Le nouvel exécutif devra en tenir compte aussi bien quant à sa méthode de gouvernance que sur les politiques à conduire. La forte abstention lors des législatives peut être lue tout à la fois comme une adhésion ou comme un rejet, dans tous les cas, elle dénote une lassitude et pour le moins, une absence d'enthousiasme !

Bien évidemment nous nous félicitons de la défaite de Marine Le Pen au second tour de l'élection présidentielle. Nous avons appelé à lui faire barrage et avons alerté, dès avant le 1er tour, de cette élection les agents de la Fonction Publique de la dangerosité de son parti et de son programme. Pour autant, le Front National continue de progresser dans notre pays. Plus d'un français sur trois qui a exprimé son vote a voté Front National. La lutte contre la progression des idées d'extrême droite passe en partie par la mise en œuvre de politiques permettant de combattre efficacement les inégalités, les discriminations et les injustices sociales. Il faut aussi, dans le même temps, mettre en place des politiques éducatives, culturelles et sportives permettant à tous les jeunes d'avoir des perspectives de réussir leur projet aussi bien personnel que professionnel et de trouver ainsi une place dans la société.

Le nouveau président a été élu sur un programme libéral et l'assemblée nationale est désormais constituée d'un parti hégémonique. Ce nouveau corps législatif se présente comme une expérimentation réussie : la greffe aurait pris entre un malade de gauche et un donneur de droite. Face à ce don d'organe qui fait naître un être hybride dont l'avenir est incertain et les soubresauts post-traumatiques inquiétants, le mouvement syndical ne restera pas inerte. Tout reste à faire : la France apparaît comme un grand brûlé, un corps disloqué qui, quoique très traumatisé, aspire à se reconstruire et à aller de l'avant.

Pour la FSU, il ne s'agit pas seulement d'être dans une position défensive mais bien d'être une force de propositions. Pour les services publics, la formation, l'emploi ... nous sommes porteurs de solutions afin de construire le vivre ensemble, garantir les retraites, s'attaquer au chômage ...

Pour cela, il faut retravailler à l'union des forces syndicales : dans un pays divisé, le mouvement syndical, dans le respect de la diversité de chacun, doit se parler. Dans cette période de décomposition/recomposition, c'est l'avenir de la Fonction Publique qui se joue. Cette stratégie d'union est la seule qui puisse nous relancer dans une dynamique positive. Elle impose de reconstruire des initiatives communes sur tous les sujets dans des configurations les plus larges possibles et en y associant les salarié-es, les agents, les retraité-es et les jeunes.

Maryvonne Guignonnet, Secrétaire générale de la FSU du Var.



SOMMAIRE

- p 2 : Les fausses bonnes idées de Macron ; brèves sur l'actualité.
- p 3 : Entretien avec une assistante de vie scolaire ; dans l'actualité (suite..).
- p 4 : Les retraité-es dans le collimateur ; recrutement de contractuel-les dans le premier degré.
- p 5 : Manifestons notre solidarité avec les réfugié-es ; rythmes scolaires et agents territoriaux.
- p 6 : Agents régionaux des lycées ; adresse aux député-es.
- p 7 : Parlons santé ; épreuve d'éco-gestion en LP.
- p 8 : Le décrochage scolaire en PACA.

avril, mai, juin.

2017

Trimestriel N° 81

Directrice de la publication
Maryvonne GUIGONNET
N° de commission paritaire :

0917 S 05032

Marim, 1 rue Mansard
83000 Toulon



Dans l'actualité

Fichage abusif !

Jean-Michel Aycaguer, un agriculteur d'Ossès condamné à deux mois de prison avec sursis suite à une bousculade entre gendarmes et manifestants lors d'un rassemblement organisé par le syndicat agricole Euskal Erriko Laborarien Batasuna, avait refusé de se soumettre à un prélèvement biologique pour le Fichier national automatisé des empreintes génétiques (Fnaeg) qui recense les auteurs d'infraction (environ 2,5 millions de personnes). La Cour européenne des droits de l'homme vient de lui donner raison ce 22 juin. Elle ne conteste pas l'existence du Fnaeg mais le fait que la loi ne fasse « aucune différenciation en fonction de la nature et de la gravité de l'infraction commise ».

La pastille verte a un goût amer...

Afin de diminuer le nombre de jeunes se retrouvant sans affectation à l'issue de la procédure APB, les bacheliers généraux sont obligés de formuler au moins un vœu dans une filière universitaire dite « libre », qui accueille habituellement tous les candidat-es. Sur le portail APB, ces filières sont matérialisées par les « pastilles vertes ». Or, avec l'arrivée massive de nouveaux candidats (plus de 40 000 par rapport à 2016), plusieurs centaines d'entre eux n'ont même pas obtenu une proposition dans une licence « ouverte à tous ». Tout cela une semaine avant les épreuves du baccalauréat...



Les fausses bonnes idées de Macron...

et une vraie bonne première grève dans le Var.

Les premiers pas du nouveau Ministre de l'Education Nationale ont été pour le moins significatifs.

En aucun cas le gouvernement n'a la volonté de travailler avec les syndicats pour essayer de trouver des solutions permettant l'amélioration tant de la réussite des élèves que des conditions de travail des professeurs.



Dans les écoles

En réponse aux deux principales préoccupations des collègues, soit la formation continue et la diminution de notre temps de travail, le Ministre s'est clairement positionné contre la volonté de la profession.

Concernant la formation continue dont tout-e salarié-e a besoin pour faire évoluer sa pratique et encore plus un enseignant, la réponse est qu'elle sera organisée pendant les vacances scolaires et sur volontariat ! Dans quel métier accepterait-on de se former sur son temps de vacances ? Il s'agit d'une proposition ayant pour seul intérêt l'économie du remplacement et méprisant la vie familiale des enseignant-es.

Concernant la diminution de notre temps de travail, le SNUipp-FSU mène depuis la rentrée 2016 l'action d'arrêt des Activités Pédagogiques Complémentaires, dispositif en échec total, caution à la suppression des RASED, et rejeté par 80% des enseignant-es. Bien loin de prendre conscience de cette inefficacité le Ministre Blanquer veut réaffirmer les APC comme solution à la difficulté scolaire des élèves et s'oppose ainsi à la possibilité de redonner 36H de service aux enseignant-es. Il confirme par la même occasion que les RASED ne sont pas pour lui la solution à l'échec scolaire, contrairement à ce qu'en pense une immense majorité de la profession.

Encore une fois les rythmes scolaires sont brandis pour faire diversion et cacher la médiocrité du projet éducatif de ce nouveau Ministre. Certes en revenant à la semaine de 4 jours, il répond à une demande réelle des collègues mais encore une fois sans réelle concertation et sans projet global pour le 1er degré. Surtout il réaffirme le pouvoir des mairies qui fixent désormais les horaires des enseignant-es et donc des élèves sur leur com-

mune. Ceci est inacceptable.

Enfin, concernant la mise en place de CP à 12 en REP+, « mesure phare » du programme Macron, outre qu'elle ne répond pas à une demande réelle des enseignant-es, les moyens manquent cruellement. Bien entendu nous avons toujours demandé la diminution des effectifs mais pas seulement en REP+ et encore moins qu'en CP.

D'autre part, la suppression des enseignant-es surnuméraires, pourtant plébiscité-es par les collègues, pour financer cette mesure témoigne de la volonté d'avancer à marche forcée sans prise en compte de l'avis des syndicats et des enseignant-es. C'est pourquoi mardi 20 juin, à l'appel du SNUipp-FSU et rejoint par la CGT Educ et le SE UNSA, une grève, majoritaire dans les REP+, s'est tenue et a donné lieu à un rassemblement de près de 150 personnes devant la DSDEN.

Dans les collèges et les lycées

L'arrivée du nouveau ministre s'est accompagnée d'une révision d'urgence du texte de l'arrêté du 19 mai 2015, signé au lendemain d'une grève majoritaire, qui fonde la réforme du collège. Il faut voir dans l'ouverture rapide du dossier le fruit de l'action résolue et constante du SNES-FSU et des personnels depuis la présentation de la réforme en février 2015. Le contenu des assouplissements est le suivant :

- les enseignements complémentaires prennent la forme de temps d'AP ou d'EPI, seule contrainte, à l'issue du cycle 4, tout élève devra avoir bénéficié de chacune des formes d'enseignement complémentaire ;

- la suppression des huit thématiques obligatoires pour les EPI, désormais les thèmes sont libres ;

- le rétablissement des classes bilingues, européennes et des langues et cultures de l'antiquité.

Si ces premiers bougés vont dans le bon sens cela se fait sans la garantie de moyens supplémentaires, ce ne sont pas les trois heures d'autonomie par division qui permettront le financement des nouveaux dispositifs. De plus l'autonomie des établissements est accentuée par cette plus grande latitude dans les choix pédagogiques, cela promet de nouveaux déchirements pour se partager les marges horaires. Les enseignant-es ne veulent pas de cette dérégulation. Au contraire cette autonomie doit s'intégrer dans un cadrage national fort, prévoyant des dédoublements et donnant des marges de manœuvre sous forme de moyens supplémentaires à la libre disposition des équipes pédagogiques.

Dominique QUEYROULET et
Clément KERIEN



Assistante de Vie Scolaire

Rencontre avec Valérie, AVS dans une classe ULIS à Toulon.



Comment es-tu devenue AVS ?

Je le suis devenue par hasard ! Les contrats proposés étaient des contrats d'Avenir réservés aux demandeurs d'emploi en fin de droit et c'était mon cas. Par ailleurs, aucune formation particulière n'était demandée.

Quelles sont tes missions dans la classe et l'école ?

Je travaille dans une classe en école élémentaire qui accueille des élèves «DYS». Je suis chargée de favoriser l'estime de soi, l'autonomie, la prise de parole. J'aide à relire les consignes des exercices proposés par l'enseignante, j'installe un lien de confiance et j'adapte aussi le matériel. Je repère les besoins et je fais le lien avec la maîtresse de la classe. J'aide à la sociabilisation des élèves qui nous sont confiés. J'accompagne les élèves dans les classes où ils sont intégrés (on parle d'inclusion), mais aussi lors des sorties scolaires ou encore des classes vertes comme c'était le cas cette année encore. Je fais donc le lien entre leurs

classes et l'ULIS. Enfin, je participe aussi aux équipes éducatives qui réunissent tous les adultes qui interviennent dans le suivi d'un élève.

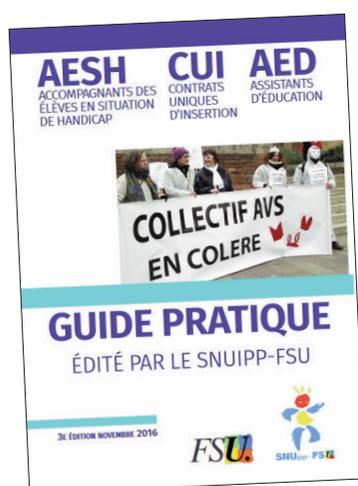
Quelles formations as-tu reçues pour ce poste de travail ?

Je n'ai eu aucune formation, seulement une session d'information à la fin de mon premier contrat.

Quelles évolutions seraient souhaitables selon toi pour mener à bien ces missions ?

Il faudrait tout d'abord une vraie formation avant la prise de poste. Mais aussi que ces postes deviennent pérennes avec une évolution salariale. Enfin, j'ai eu beaucoup de chance en étant affectée dans une classe et une école où tout se passe pour le mieux. Ce n'est pas toujours le cas pour d'autres.

Propos recueillis par Emmanuel TRIGO



Dans l'actualité suite

Le bac des couacs ?

Sujets d'Espagnols déjà tombés qui obligent les élèves à repasser l'épreuve, sujets d'éco-droit involontairement dévoilés la veille, sujet de secours en philosophie après une fuite sur plusieurs sites d'info, sujets d'épreuve expérimentale du bac S en vente début juin sur Internet... Pourtant la direction générale de l'enseignement scolaire affirme, malgré deux enquêtes en cours, qu'il ne s'agit pas d'un cru exceptionnel : elle a ainsi dénombré le recours à six sujets de secours en 2017, contre onze durant la session 2016 et quinze ajustement des sujets en cours d'épreuve contre vingt-trois en 2016.

Mention et tiroir caisse !

Selon l'endroit où vous habitez, la mention au bac peut rapporter plus ou moins gros. De nombreuses villes récompensent leur bachelier : 300 euros pour une mention « Très bien » à Nice par exemple, 800 euros à Montrouge (Hauts de Seine) ! Il est possible de cumuler avec les primes versées par certains conseils régionaux : 500 euros en Auvergne-Rhône-Alpes. À cela s'ajoutent les gratifications du CROUS (les étudiants boursiers ayant obtenu une mention "très bien" peuvent bénéficier d'une "bourse au mérite" d'un montant total de 900 euros), des banques (160 euros au CIC), les offres pour le permis de conduire, la SNCF... Le « mérite » a le vent en poupe.

Benoit CASALS



Professeur des écoles: recrutement de contractuel-les, une Ecole au rabais et sans ambition

Cette année 16 recrutements de professeur des écoles contractuel-les ont eu lieu dans le Var alors même que l'Inspecteur d'Académie souhaitait en faire 19. Cette incapacité à recruter témoigne de la difficulté de notre profession. Qui accepterait d'effectuer ce métier pour un smic par mois quand on sait qu'au minimum la durée de notre travail est de 45h par semaine ? D'autre part, ces enseignant-es contractuel-les sont littéralement abandonné-es dans la nature, sans aucune formation, avec au mieux une à deux visites dans l'année et sans aucun espoir de pouvoir continuer ce métier. la FSU sera toujours mobilisée face à de tels choix surtout quand on sait que 21 personnes attendaient sur la liste complémentaire du Concours de Recrutement de professeur des Ecoles. Or, ces personnes auraient pu être recruté-es et formé-es pour faire ce métier pendant de longues années, elles...

Clément KERIEN



Les retraité-es dans le collimateur

Les 9 organisations de retraité-es (FSU, CGT, CGC, CFTC, FO, SOLIDAIRES, FGR-FP, LSR, Ensembles et Solidaires ex UNRPA) ont écrit au Président de la République en réponse à la lettre que le candidat Macron leur avait envoyée par mail le 18 avril.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de ce courrier sur le site de la FSU du Var.

Quelques remarques, sur une partie des points abordés dans ces échanges :

- l'annonce de l'augmentation du taux de la CSG porté de 6,6 % à 8,3 % (+ 1,7 soit une augmentation de plus de 25 % !) va grever le budget de très nombreux retraité-es;
- cette mesure est destinée à exonérer les salariés du privé d'une partie de leurs cotisations sociales. Ainsi le financement de la Sécu relève petit à petit de l'impôt et non plus des cotisations... une

méthode pour détricoter un peu plus la solidarité et les conquêtes sociales;

- par rapport à l'annonce d'une réforme des retraites qui s'apparente au système de retraite à points, nos organisations réaffirment leur attachement à la retraite par répartition à prestation définie et à la solidarité intergénérationnelle, répartition dont les conditions sont connues (taux de remplacement, années de cotisations, âge légal de départ à la retraite) pour faire en sorte que l'appartenance à une génération donnée n'empêche pas l'exercice de la solidarité des autres générations à son égard.

Nos organisations appellent à nouveau à l'action unitaire le 28 septembre, dans tous les départements, jour où une demande de rencontre avec le Président de la République est sollicitée.



Retraité-es FSU du VAR en AG

Le 3 mai dernier, une trentaine de retraité-es FSU étaient réunis à Hyères pour échanger sur la situation sociale et politique, sur les revendications des retraité-es, sur le courrier du candidat président, et sur les actions à mener dans le cadre intersyndical. Les questions de santé étaient aussi au cœur des débats. L'ensemble des participant-es des différents syndicats de la FSU ont décidé de se retrouver en septembre lors d'un ciné-débat au Pradet avec le film de Gilles PERRET « La Sociale ».



L'intersyndicale du VAR en mouvement

Dans le cadre de l'action intersyndicale des 9, les retraité-es varois-es sont allé-es une nouvelle fois à la rencontre de leurs pairs sur le marché du Mourillon à Toulon (cf article de Var Matin du 28 mai). En France c'est déjà plus de 15 000 questionnaires qui ont été recueillis.

Le dépouillement est en cours, mais on peut d'ores et déjà dire que nos organisations sont confortées dans les revendications qu'elles avancent : sur le pouvoir d'achat des retraité-es et sur la place des retraité-es dans la société d'aujourd'hui.



Manifestons notre solidarité avec les réfugié-es !



SOLIDARITE CONCRETE

A défaut d'une mobilisation suffisante des pouvoirs publics, nous cherchons à amplifier le réseau des citoyen-nes solidaires, sensibles à la détresse des réfugié-es, souhaitant aider à l'accueil. Concrètement, nous recherchons des familles prêtes à héberger (légalement) des demandeurs d'asiles au sein du réseau WELCOME, notamment cet été.

collectif-migrants83@laposte.net

Le mardi 20 juin dernier, journée mondiale des réfugié-es, le Collectif Migrants 83 a remis en préfecture du Var une lettre ouverte au Président de la République. Il a également distribué cette lettre dans les rues de Toulon, investi les panneaux d'affichage libre pour dire «STOP AUX PREJUGES» et participé au cercle du silence exceptionnel.

Le Collectif Migrants 83, réunis-

sant une trentaine d'associations, d'organisations syndicales (dont la FSU) et politiques et de très nombreuses et nombreux citoyen-nes, continue à se mobiliser avec plusieurs objectifs :

- interpellier les pouvoirs publics pour que la France soit réellement une terre d'accueil et que cela se traduise concrètement...;
- intervenir auprès de l'opinion publique pour rétablir la réalité

des faits, lutter contre les préjugés et faire progresser la solidarité;

- intervenir concrètement pour aider les réfugiés tant matériellement que dans leurs démarches administratives et d'intégration.

Soutenir avec force les citoyens et les citoyennes engagé-es dans la solidarité et injustement poursuivi-es par la justice.

Gilberte MANDON

Lettre ouverte au Président de la République

Depuis de nombreux mois, nous sommes témoins des faits suivants : reconduites forcées de migrant-es aux frontières, dont des mineur-es isolé-es, se trouvant sur le sol français vers l'Italie, reconduites forcées de migrants dits «dublinés» souhaitant demander l'asile à des pays européens autres que celui par lequel ils sont entrés et où leurs empreintes ont été prises, militarisation des frontières, application d'un «délit de solidarité» envers les citoyen-nes solidaires.

Aujourd'hui des migrant-es sont en errance en France, ou dans le pays où ils et elles sont renvoyé-es au titre du règlement de Dublin, car sans solution de statut. La plupart des migrant-es sont arrivé-es entre octobre et décembre 2016 (après le démantèlement des bidonvilles). Ils sont dans une démarche d'intégration en France depuis plus de 8 mois grâce aux bénévoles qui interviennent auprès des CAO en dispensant des cours d'alphabétisation et en développant des activités culturelles et sportives en lien avec la population locale. Les renvoyer dans d'autres pays serait dramatique pour ces migrant-es et leurs efforts, très souvent remarquables, d'apprentissage et le travail accompli autour d'eux n'aurait servi à rien. Des mineur-es isolé-es sont livré-es à eux-mêmes dans les rues, ou placé-es dans des hôtels ou autres lieux d'hébergement souvent sans aide, sans la prise en charge légale que devrait leur apporter les conseils départementaux. La santé mentale de nombreux migrant-es et demandeurs d'asile est mise à mal en raison de l'incertitude quant à leur sort et l'angoisse d'être rejeté-es vers ce qu'ils ont dû fuir.

Nous demandons que la procédure Dublin soit levée pour l'ensemble des réfugié-es concerné-es, car ce règlement aboutit à la fabrication de clandestins. Nous, collectif migrants 83, regroupant une trentaine d'organisations et de nombreux citoyens et citoyennes, demandons :

- l'arrêt et l'annulation de toute mesure d'expulsion au prétexte des accords de Dublin ;
- le droit pour toute personne contrainte de fuir son pays de trouver asile dans le pays de son choix, avec des conditions décentes d'accueil : hébergement, soins, santé, accompagnement... ;
- la création de nouvelles places d'hébergement en CADA ;
- la modification de l'article 622 du CESEDA, afin qu'il garantisse une immunité totale et effective aux personnes portant assistance par simple humanité aux réfugiés en détresse.

Notre intervention s'inscrit dans l'exigence du respect des droits humains fondamentaux. Nous vous rappelons que, vu le nombre de morts à nos frontières, l'Europe et la France se sont engagées à accueillir un certain nombre de réfugié-es. Actuellement elles ne tiennent pas leur parole et de trop nombreux humains souffrent et meurent sans secours.

Revue FSU N°81, Juin 2017.

Rythmes scolaires : n'oublions pas les animateurs et animatrices.

Dès la rentrée scolaire 2017, les communes pourront revenir sur la réforme des rythmes scolaires. Depuis septembre 2014 la semaine de 4,5 jours a été établie. Un décret va permettre de revenir à la semaine à 4 jours.

Une fois de plus ce ne sont pas les enjeux éducatifs qui sont considérés. La levée de boucliers des

maires est d'abord financière et le décret projeté répond à cette hantise. Selon l'association des élus

(AMF) le coût annuel moyen par enfant fréquentant le périscolaire s'élève à 231 euros. Certes l'aide de

l'Etat vient compenser faiblement mais significativement la «dépense»

(50 à 90 €/an). Pourtant les services de l'Etat ont tout fait pour réduire les impacts financiers des rythmes

scolaires en les faisant relever de manière dérogatoire d'une législation mal adaptée et desserrant les

taux d'encadrement au détriment de la qualité éducative. Tout a été fait pour reporter la professionnalisation d'une filière d'emplois précaires à temps partiel contraint qui

existe bel et bien. Elle représente environ 200 000 emplois évalués à 120 000 ETP de nature et statuts fort différents. L'Etat a décidé de retirer progressivement ses aides à horizon 2019. Il faut donc aussi comprendre cet engagement électoral

comme participant d'une volonté globale de purger les dépenses publiques des collectivités et de

l'Etat. Certes la réforme des rythmes souffre d'un manque cruel de moyens et d'ambitions mais organiser sa disparition à la va vite sans penser aussi aux animateurs et animatrices qui se sont investi-es

dans le périscolaire n'est pas de bonne méthode. Outre les inégalités territoriales déjà observables, l'effacement de la réforme va aussi entériner les ruptures villes riches/villes pauvres, urbain/rural.

EPA-FSU

La FSU s'adresse aux nouveaux député-es

Le 21 juin dernier, la FSU s'est adressée à tous les député-es nouvellement élu-es ou réélu-es, soulignant le rôle que doit pouvoir jouer la Fonction Publique que ce soit en termes de cohésion sociale que pour répondre aux besoins de la population ou encore pour relever nombre de défis. Ainsi, elle estime que la transition écologique ne peut pas se faire sans l'apport des services publics. Dans chacun de ces trois versants, les cinq millions d'agents assurent l'accessibilité du service public dans des conditions parfois difficiles. La FSU a rappelé qu'elle est très attachée à la qualité de l'emploi et juge nécessaire de bien articuler les liens qui existent entre éducation/formation/insertion dans l'emploi/accompagnement des chômeurs.

La FSU a rencontré le ministre de l'action et des comptes publics et lui a dit son inquiétude et son désaccord avec le projet de supprimer 120 000 emplois de fonctionnaires et notamment dans la Fonction Publique territoriale. Tout comme son refus du rétablissement de la journée de carence qui serait une mesure aussi injuste qu'inefficace. La FSU a demandé la tenue d'un rendez-vous salarial pour envisager l'évolution du point d'indice pour toutes et tous et de nouvelles améliorations de carrières. La FSU a dans le même temps proposé l'ouverture de concertations sur des sujets tels que la formation des agents, le pilotage des services qui doit être revu, la précarité à laquelle il faut mettre fin, les recrutements en proposant notamment la mise en place de dispositifs de pré-recrutements.



Agents Régionaux des Lycées

Une motion en solidarité avec les lycées touchés par ces mesures



L'administration régionale prévoit depuis plusieurs mois de supprimer et de geler des postes d'Agent Régionaux des Lycées (ARL) dans certains établissements pour la rentrée 2017-2018.

La FSU territoriale s'est battue lors des différents Groupes de Travail à ce sujet afin qu'aucun lycée ne soit touché par ces mesures.

Toutefois, les services du Conseil Régional ont décidé de supprimer 11 postes et d'en geler 11 autres sur l'ensemble du territoire régional. Les lycées du Var sont touchés par 2 suppressions et 1 gel de poste pour la rentrée 2017

Les établissements touchés par des suppressions d'agents de service général sont :

- 1 poste lycée Georges Cisson à TOULON ;
- 1 poste lycée Golf Hotel à Hyères.

L'établissement touché par un gel de poste d'espace vert installations sportives est le lycée Golf Hotel à Hyères

Pour la FSU territoriale, c'est scandaleux ! L'administration régionale remet une nouvelle fois en cause, par ces choix et décisions unilatérales, les conditions de travail des personnels.

Les directions des différents lycées n'ont pas été informées en amont et aucune explication ne leur a été formulée sur ces décisions.

Les suppressions et les gels de ces postes auront des conséquences et des répercussions néfastes dans ces différents établissements tant sur le plan de l'entretien général, que sur la continuité du service public de qualité prônés par le Président du Conseil Régional.

La politique régionale que souhaite impulser le Président de Région s'articule autour de

- plus de sécurité ;
- une restauration scolaire de qualité ;
- des conditions idéales pour nos élèves en matière d'hygiène ;

- une meilleure maintenance des locaux, du matériel et des espaces extérieurs.

On demande aux personnels ARL d'accomplir ces missions avec moins d'agents présents dans les lycées... mais l'exécutif du Conseil régional s'abrite derrière des raisons budgétaires afin de justifier ces décisions prises arbitrairement et sans concertation.

A ce rythme, la charge de travail des personnels ARL va s'amplifier d'année en année et la continuité du service public que nous défendons va en pâtir obligatoirement. Ce n'est pas acceptable !

La FSU territoriale ne peut rester sans agir et laisser les conditions de travail et l'accueil des élèves se dégrader.

C'est pourquoi la FSU territoriale appelle l'ensemble de la communauté éducative et les parents d'élèves de tous les lycées de la Région PACA à interpeller leur Conseil d'Administration pour que soit adopté une motion en solidarité avec les lycées touchés par ces mesures, demandant au nouveau président de la Région PACA ainsi qu'à l'ensemble de son exécutif de revenir sur les suppressions et les gels de postes et que ces postes soient pourvus à la rentrée 2017-2018.

La FSU territoriale



Parlons santé !



Si la longue séquence électorale s'est finalement traduite comme on sait, elle aura au moins permis de faire resurgir le débat sur le 100% sécu et de poser la question de la place et du rôle de la mutualité... Pour une fois on a parlé de santé et de sécu !

Fin 2016, le formidable film de Gilles PERRET «La Sociale» avait relancé ce débat, Fillon également avec ses propos en matière de Sécu : différencier les petits risques (mutuelles et assureurs privés) du gros risque (sécu)... à l'opposé du 100% sécu.

La FSU est attachée à la logique solidaire de la Sécurité Sociale qui prévalait en 1945, «chacun contribue selon ses moyens et reçoit selon ses besoins». Elle dénonce le glissement opéré au fil du temps vers une complémentaire pour tou-tes censée pallier les insuffisances d'une assurance maladie obligatoire de plus en plus repliée sur les risques lourds.

La France se distingue par la mixité de son système d'assurance maladie avec deux types d'opérateurs qui concourent à la couverture des mêmes soins : la sécurité sociale ou assurance maladie obligatoire (AMO) et les opérateurs complémentaires ou assurance maladie complémentaire (AMC).

Alors que la Sécu dépense 6,5 milliards d'euros par an en frais de gestion pour rembourser 150

milliards de soins (soit 4%), les complémentaires en dépensent presque autant (6 milliards) pour couvrir 32 milliards de dépenses maladie (soit 19% et avec une forte variabilité selon les opérateurs).

Ce système à deux étages est très coûteux en termes de gestion. L'étage «complémentaire» est très inégalitaire :

- segmentation des risques (les cotisations ne sont pas fonction des revenus mais liés à l'âge et au type de couverture choisie avec différents niveaux de garantie)

- depuis le vote de l'ANI(1) en 2013, des contrats obligatoires dans le privé, financés à 50% par l'employeur et largement subventionnés par des aides publiques. Ces contrats ne couvrent les salarié-es que pendant leur activité... gare aux conséquences au moment du départ à la retraite ! De plus, les chômeur-ses, les retraité-es et les jeunes qui n'ont pas encore trouvé un emploi sont laissés-es sur la touche !

La FSU a été la seule organisation syndicale à signer la pétition contre l'ANI, œuvre du quinquennat Hollande.

Le «reste à charge» de plus en plus important pousse les salariés à souscrire une surcomplémentaire...

Bon nombre de citoyen-es ne font plus la différence entre les trois familles d'opérateurs com-

plémentaires (assureurs privés, institutions de prévoyance et mutuelles) et recherchent avant tout à obtenir la meilleure couverture au moindre coût. Les mutuelles ont de plus en plus de mal à maintenir les solidarités face à la concurrence des assurances privées.

Face à cette situation, aucune mobilisation n'a été initiée par le mouvement syndical ou par la mutualité pour reconquérir une protection sociale de haut niveau pour tous-tes, revenir sur les désengagements passés de la Sécu et faire vivre des valeurs humanistes.

Gageons que le souffle des «jours heureux» et le remue-méninge généré par le film «La Sociale» nous permettent de franchir un cap de compréhension et de mobilisation.

Tournée vers l'avenir et le progrès social, la FSU réaffirme la nécessité de mener une politique ambitieuse de santé publique qui développe la prévention à tous les âges de la vie avec un budget conséquent, qui revienne sur les régressions imposées (déremboursements, franchises, forfait hospitalier...), qui couvre tous les besoins en tendant vers un taux de remboursement de 100% des soins médicaux.

Ces questions méritent d'être mises en débat avec la profession et discutées avec le mouvement mutualiste.

Michel FORTUNA

(1) Les fonctionnaires bénéficient d'une participation dérisoire de l'Etat. Dans la Fonction Publique d'Etat, la seconde phase de référencement accentue la segmentation des populations couvertes en multipliant le nombre d'opérateurs référencés et remet en cause la notion même de mutualisation des risques en multipliant les niveaux de couverture et les options (qui s'apparentent à une surcomplémentaire).

Sujet d'économie-gestion en LP : de qui se moque-t-on ?

Dans le sujet national d'économie-gestion, il est demandé aux candidat-es au bac pro d'argumenter sur « l'intérêt de poursuivre ses études en contrat d'apprentissage plutôt que sous statut d'étudiant-e ».

Les candidat-es doivent s'appuyer sur des documents présentant l'apprentissage comme la voie d'excellence d'accès au diplôme.

Rappelons tout de même que les chiffres présentés de manière isolée, comme dans le sujet de l'épreuve, n'ont aucune valeur scientifique s'ils ne sont pas mis en perspective avec d'autres données remarquables comme le taux d'accès au diplôme (71 % par la voie scolaire ; 51 % par apprentissage),

le taux de décrochage ou de ruptures de contrats (38 % chez les moins de 18 ans), le taux de poursuites d'études... Si l'on considère l'ensemble de ces données, l'enseignement professionnel, qui scolarise trois fois plus de jeunes au niveau des CAP et des bac professionnels, contribue davantage à leur réussite et pèse moins lourd sur les finances publiques.

Nous sommes donc face à une véritable opération de propagande qui n'a d'autre finalité que de vouloir formater les esprits des élèves de l'enseignement professionnel. Or, les savoirs enseignés doivent permettre le débat contradictoire pour une formation citoyenne émancipatrice.

Il s'agit aussi d'une véritable provocation quand on sait que les enseignant-es de lycées professionnels se battent depuis des années contre le tout apprentissage.

Il est scandaleux de voir que des choix idéologiques discutables sont dorénavant présentés comme des vérités dans des épreuves certificatives. Il est urgent de revaloriser la filière professionnelle scolaire.

Andrée Ruggiero

Le décrochage scolaire en PACA.

Un enjeu du bien vivre ensemble.

Lutter contre les idées reçues.

Contrairement à des idées reçues les chiffres montrent une diminution constante et importante du nombre de décrocheurs depuis les années 1970. Plus de 30% d'une classe d'âge sortait du système éducatif sans qualification dans les années 70 sans que cela pose vraiment de problèmes (le taux de chômage était très faible), contre 8 % de nos jours. Mais il faut à la fois mesurer l'ampleur exceptionnelle des progrès accomplis et l'aggravation de la situation dans laquelle se trouvent désormais les jeunes sans qualification. Dans notre région les derniers chiffres font état d'environ 13 700 jeunes en situation potentielle de décrochage dont 48% sont issus des lycées professionnels, 26% des lycées généraux et technologiques et 16% des collèges. Sur ces 13 700 décrocheurs potentiels, 9 000 sont de réels décrocheurs

En effet, le diplôme reste le sésame qui permet de s'insérer durablement dans la société. Les dernières études de l'Observatoire Régional des Métiers ou du Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications ont mis en évidence que la formation professionnelle diplômante est un pari gagnant pour l'emploi. Ces études montrent que les personnes qui ont pu suivre une formation diplômante ont un retour à l'emploi de 58% après 2 ans et de 64% au bout de 4 ans. Il faut aussi noter que le retour à l'emploi a deux fois plus de chance de s'effectuer quand le diplôme est obtenu.

Un exécutif régional carrant.

La région à travers les compétences que les différentes lois lui confient peut aider à lutter contre le décrochage, mais l'exécutif reste pour l'heure beaucoup trop à l'écart de ces problématiques préférant continuer à croire que toutes les difficultés se régleront par le biais de l'entreprise.



Face à cette situation, pour la FSU il est incompréhensible par exemple de constater que la région :

- ne fait pas progresser suffisamment la dépense moyenne par lycéen dans notre région (2 254 €) alors que la dépense moyenne en France est de 2 494 € ;

- se désengage des Espaces Territoriaux d'Accès aux Premiers Savoirs qui permettent pourtant aux personnes ne pouvant pas entrer directement

dans une formation qualifiante d'y être préparées ;

- baisse de 2 % les dépenses pour la formation professionnelle des adultes (60 € par habitant) alors que sur le plan national la dépense moyenne par habitant a progressé de 9% (68 € par habitant) et que nous connaissons en PACA un taux de chômage et des inégalités plus fortes que la moyenne nationale.

Mettre en synergie les acteurs pour prévenir ce fléau.

Même si nous avons besoin de plus d'école c'est ce que confirme une étude de Louis Maurin, directeur de l'observatoire des inégalités, qui s'attaque à l'idée d'une France championne des inégalités scolaires et montre que l'école reste un puissant levier de promotion sociale pour les classes populaires, cela ne peut pas être le seul élément de réponse pour prévenir le décrochage scolaire.

En effet le décrochage scolaire est multi-factoriel. Le sociologue Eric FAVIER explique d'ailleurs que la réponse au décrochage ne peut pas être qu'éducative et pédagogique. Les décrocheurs n'arrêtent pas l'école simplement parce qu'ils ne parviennent pas à faire ce qu'elle attend d'eux. Il y a bien d'autres facteurs qui entrent en ligne de compte, comme la mauvaise orientation, les difficultés socio-économiques, les troubles médico-psychologiques, l'enclavement de quartiers entiers, un moindre accès à la culture, etc. La plupart du temps, tous ces facteurs se conjuguent et se cumulent. Le Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications a réalisé en 2016 une géographie des territoires à risques pour les jeunes d'une sortie précoce de formation initiale sans obtention de diplômes : Toulon et Le Luc cumulent toutes les fragilités (économiques, familiales et culturelles) ; une grande partie du département est concernée par le biais de petites ou moyennes communes soumises à une forte précarité économique entraînant un chômage élevé, une précarité de l'emploi et un revenu médian faible.

Mais quand les dépenses liées au décrochage d'un jeune cumulées au long de sa vie sont évaluées à 230 000 €, quand on constate les dégâts sociaux que cela provoque, on peut se dire qu'il est urgent de prévenir ce qui est devenu un fléau.

Richard Ghis.

Bulletin FSU N°81, Juin 2017.

A QUI S'ADRESSER ?

FSU

83

Enseignement

Éducation

Recherche

Culture

Formation

FSU - Bourse du Travail

13, Avenue Amiral Collet, 83000 TOULON
Tél : 04.94.93.04.40 Fax : 09.70.60.20.27
Email : fsu83@fsu.fr ; site : http://sd83.fsu.fr

Instituteurs, Profs des Ecoles, Pège SNUipp

Clément KERIEN, Immeuble le Rond point -
Avenue P et M Curie, 83160 La Valette
Tél. 04.94.20.87.33 Fax 04.94.20.87.34

Enseignement secondaire SNES

Dominique QUEYROULET,
208 rue Emile Ollivier, 83000 Toulon
Tél./ Fax : 04.94.92.36.77

Education Physique SNEP

Amar GUENDOUZ / Gérard PERMINGEAT /
Fabienne RAIMBAULT / Brigitte REBOUT,
Tél : 04 93 86 19 52,
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon

Lycées professionnels SNUEP

Andrée RUGGIERO, FSU Var, 13 Av Amiral
Collet 83000 Toulon Tél : 06.79.44.06.81

Agents, Techniciens de labo, Ouvriers et Services agents territoriaux SNUTER

Nonce BIONDI, nbiondi@regionpaca.fr ;

Enseignement supérieur, SNESUP

Thierry CHAMPION, champion@univ-tln.fr

SNU POLE EMPLOI

Raphaël SERRANO, 06 43 82 85 40
FSU Var, 13 av Amiral Collet, 83000 Toulon

Environnement SNE

Eric SERANTONI tel : 06 83 99 14 84
Parc National de Port Cros
Castel Ste Claire 83400 Hyères

Personnels de l'administration Pénitentiaire

SNEPAP Gautier SCHONT Annick KOURIO,
SPIP, 146 av Maréchal Foch, 83000 Toulon,
04 94 92 52 12

Administration scolaire, universitaire, bibliothèques SNASUB

Yves LANGLOIS, yves.langlois@ac-nice.fr
Valérie DALMASSO (agents de labo) au
06 11 18 62 29

Technique agricole public SNETAP

Brice FAUQUANT, brice.fauquant@educagri.fr

Inspection SNPI

Claude FAUVELLE, claude.fauvelle@ac-nice.fr

Protection Judiciaire Jeunesse SNPES - PJJ

Infirmières conseillères de santé SNICS

Équipement (DDE) SNUITAM

Assistantes sociales SNUAS FP

FSU VAR, 13 Av Amiral
Collet 83000 Toulon



FSU PACA

Bourse du travail,
23 bd Charles Nedelec,
13331 Marseille cédex 3